

CADRE RESERVE A LA MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE

Date de réception : ____/____/____

Date d'ouverture du compte : ____/____/____

Vous êtes adhérent à Arles-Associations :

Vous pouvez ouvrir un compte sur le portail des associations !

Principe :

- L'association remplit le formulaire ci-dessous de "demande d'ouverture de compte".
- L'association envoie la charte signée par son président.
- Dès réception de la charte signée, la Maison de la vie associative ouvre votre compte utilisateur.
- La Maison de la vie associative enregistre le mail du président sur le site, lequel va générer un identifiant et un mot de passe directement sur la dite messagerie.

Demande d'ouverture de compte :

Nom de l'association :

Identité du Président :

Nom : Prénom :

Courriel :@.....

Téléphone :

Adresse :

.....

J'ai pris connaissance de la charte, je prends note que je vous l'envoie signée par le Président de l'association.

Signature

Date

La Maison de la Vie Associative offre gratuitement aux associations adhérentes qui en font la demande "un espace administration" logé sur le site internet de la MdvA (www.arlesasso.fr)

Ce portail associatif est destiné à fournir au public une information sur la vie des associations, leurs activités et leur fonctionnement.

1. Introduction

L'utilisation du portail associatif et son bon fonctionnement impliquent que soient en permanence respectées certaines règles, fondées sur le savoir-vivre, le respect d'autrui, la courtoisie et les lois en vigueur (cf www.cnil.fr).

Ces règles de bonne conduite sont valables pour tout contenu (texte, commentaire, photo ou image) que vous souhaitez voir apparaître dans le portail.

2. Utilisation

Pour chaque association, le contenu de son espace administration ne devra pas être contraire aux bonnes mœurs, à l'ordre public, aux lois et réglementations en vigueur. Il devra être également conforme à l'article 2 de nos statuts (aucune information à caractère culturel, syndical et politique).

L'utilisateur s'engage donc à :

- ne pas publier de textes, images, photos, vidéos à caractère violent, obscène, pornographique ou susceptibles par leur nature de porter atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la protection des enfants et des adolescents,
- ne pas publier des textes, des photos ou des images, vidéos encourageant la commission de crimes et/ou délits, incitant à la consommation de substances interdites, au suicide, à la discrimination, à la haine ou à la violence,
- ne pas porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits, à la réputation, à la vie privée de tiers et à l'image,
- **ne pas proposer à la vente le don ou l'échange de biens volés ou issus d'un détournement, d'une escroquerie, d'un abus de confiance ou de toute autre infraction pénale,**
- garantir que toutes les informations, données, photographies lui appartiennent ou sont libres de droit ou ne pas utiliser des œuvres protégées par des droits d'auteur sans autorisation expresse de l'auteur ou de la personne qui en possède les droits d'exploitation. En particulier, il est interdit d'offrir le téléchargement d'œuvres (musique, photos ...) ou de logiciels protégés par les lois sur la propriété intellectuelle sans autorisation explicite de l'auteur ou de la personne qui en possède le droit d'exploitation ou de les copier de quelque façon que ce soit,
- ne pas inclure dans ses commentaires des adresses ou des liens hypertextes renvoyant vers des sites extérieurs qui soient contraires aux lois et règlements en vigueur, qui portent atteinte aux droits des tiers ou qui soient contraires aux présentes conditions, (liens commerciaux non autorisés),
- ne pas porter atteinte à la sécurité ou à l'intégrité d'un Etat ou d'un territoire, quel qu'il soit.

3. Garanties - Restrictions d'utilisation

La Maison de la vie associative ne saurait être tenue pour responsable du non respect de ces règles de base sur l'espace personnalisé de ses utilisateurs.

En sa qualité de créateur, l'utilisateur (président) est l'unique responsable de son contenu, quel qu'il soit (textes, images, son, etc.). Il appartient à chaque membre de respecter les lois en vigueur s'agissant de la publication de ses contenus propres. De plus, tout internaute ayant pris connaissance de contenus illicites ou douteux s'engage expressément à alerter le modérateur.

La Maison de la vie associative se réserve le droit de la diffusion de tout ou partie d'un texte dont le contenu paraîtrait manifestement contraire aux règles de bonne conduite énoncées ci-dessus. De même,

la Maison de la vie associative se réserve le droit, à sa seule discrétion, de refuser toute mise en ligne d'un espace dont le contenu violerait les présentes règles d'utilisation.

4. Informations nominatives

Conformément à la loi "Informatique et Liberté" n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'utilisateur s'engage à informer les personnes qui fournissent des données nominatives présentes sur son espace administration de leurs droits, notamment de leur droit d'accès et de rectification sur ces données nominatives. L'utilisateur s'engage à prendre toutes précautions afin de préserver la sécurité de ces informations et notamment empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers.

5. Durée - Résiliation

Le présent contrat entre en vigueur dès la signature de l'utilisateur et il se poursuit durant toute la durée de son adhésion. L'utilisateur peut cesser d'utiliser le service simplement en demandant sa suppression auprès d'Arles-Associations. Les informations proposées par un "membre" doivent être validées par l'administrateur du site avant leur publication. L'administrateur se réserve le droit de refuser une information sans avoir de justification à apporter quant à ce refus.

De même, l'administrateur se réserve le droit de refuser et/ou de supprimer le compte d'un membre sans avoir de justification à apporter.

J'atteste avoir bien pris connaissance du règlement ci-dessous et m'engage à respecter l'ensemble des règles énoncées plus haut.

Lu et approuvé

Arles le ____/____/____

Association :

Signature du Président :